



Ville de **MAROMME**

ANNONCE

ACQUISITION DE RAYONNAGES

La Ville de Maromme souhaite acquérir des rayonnages de type léger et mi-lourd pour ses Services Techniques suivant descriptif figurant en page 2.

Si vous désirez répondre, je vous invite à prendre contact avec les Services Techniques de la Ville de Maromme rue Pican, Tel. 02 32 82 36 40.

Une réponse devra être déposée ou adressée en Mairie, sous pli cacheté, pour le **29 juillet 2011** à **16 heures**, par courrier à l'adresse ci-dessous :

VILLE DE MAROMME
Pôle Moyens Généraux
Place Jean Jaurès
BP 1095
76153 MAROMME CEDEX

Toute suggestion nécessaire à la mise en place des rayonnages en toute sécurité devra être comprise dans l'offre.

Délai de livraison :

- Livraison en une seule fois. Elle s'effectuera semaine 38, sur rendez-vous. Deux jours avant la livraison, un rendez-vous sera convenu avec les Services Techniques de la Ville de Maromme. L'Opérateur économique contactera le service magasin au 02 32 82 36 46 afin de déterminer l'heure et le lieu de livraison.

Tout matériel endommagé à la livraison sera repris et échangé sans frais supplémentaire.

Garantie : 5 ans minimum

Délai de validité des offres : 120 jours

DESCRIPTIF DU MATERIEL :

A/ ETAGERES DE TYPE LEGER

SPECIFICATIONS :

Elles devront impérativement être de type métallique ou aluminium tant au niveau des échelles que des plateaux (platelages).

Les échelles seront impérativement livrées **montées, équipées des tampons caoutchouc sur chaque pied.**

DETAIL DESCRIPTIF ET QUANTITATIF :



- 35 échelles : dimensions 2 000 mm (haut) x 700 mm (larg.)
- 120 plateaux : dimensions 1 200 mm x 700 mm – chaque plateau pourra avoir une charge de 100 kg (minimum)
- 8 plateaux : dimensions 1500 mm x 700 mm - chaque plateau pourra avoir une charge de 90 kg (minimum)
- 15 plateaux : dimensions : 1 800mm x 700 mm – chaque plateau pourra avoir une charge de 80 kg (minimum)



- 11 échelles : dimensions 2 000 mm (haut) x 400 mm (larg.)
- 35 plateaux : dimensions 1 200 mm x 400 mm - chaque plateau pourra avoir une charge de 100 kg (minimum)
- 10 plateaux : dimension 1 800 mm x 400 mm - chaque plateau pourra avoir une charge de 80 kg (minimum)

B/ ETAGERES DE TYPE DEMI-LOURD

SPECIFICATIONS :

Elles devront impérativement être de type métallique et le platelage en bois de 19 mm d'épaisseur.

DETAIL DESCRIPTIF ET QUANTITATIF :

- 5 échelles : dimension 3 000 mm x 1 200 mm
- 8 paires de longerons en 2 700 mm – (section 74 x 30 mm "en acier de 20/10 mm" équipés de 3 ergots)
- 24 traverses de renfort (1 200 mm de long)
- 8 plateaux en bois aggloméré : dimensions 2 700 mm x 1 200 mm x 19 mm (ép.) - chaque plateau pourra supporter une charge de 450 kg (minimum)

Date de la publication : le 8 juillet 2011